

INFORMATIONS POUR LES PARENTS

ÉVALUATION AUDITIVE PAR POTENTIELS ÉVOQUÉS AUDITIFS DU TRONC CÉRÉBRAL (PEATC) SOUS SÉDATION

En quoi consiste le test?

Le test des potentiels évoqués auditifs est non douloureux. Il consiste à mesurer l'activité du système auditif à la suite de la présentation de sons. Pour réaliser le test, l'audiologiste doit installer des électrodes sur la tête de votre enfant et des écouteurs à l'entrée de ses oreilles. Un test concluant permet de déterminer le degré d'audition de votre enfant à chacune de ses oreilles.

Il n'est pas possible de réaliser le test chez un enfant éveillé ou actif. Pour cette raison, votre enfant doit recevoir une solution sédatrice sous forme de sirop ou d'inhalation nasale qui lui permet de s'endormir, habituellement dans l'heure qui suit. C'est le médecin ORL qui évalue si votre enfant peut la recevoir de façon sécuritaire. Votre enfant demeure sous la surveillance d'une infirmière tout au long de l'examen. L'effet de la sédation durera environ 1 heure, puis votre enfant s'éveillera. Lors de son réveil et pour les heures qui suivront, il sera possiblement maussade et, s'il est en âge de marche, pourra avoir quelques difficultés temporaires d'équilibre.

Il arrive que la sédation ne soit pas efficace et que l'enfant ne s'endorme pas. Il est alors impossible de faire le test des potentiels évoqués auditifs. Le médecin ORL et l'audiologiste discuteront avec vous des différentes options pour la suite de l'évaluation.

Où a lieu l'évaluation?

L'évaluation a lieu dans une chambre insonore située en ORL au **6^e étage, bloc 4**.

Conseils et recommandations à respecter :

- **Votre enfant doit être à jeun pour recevoir la sédation.** Il est important de consulter le document qui vous a été remis et de suivre les recommandations appropriées selon l'âge de votre enfant.
- Le temps requis pour compléter l'évaluation varie beaucoup d'un enfant à l'autre. Vous devez prévoir que la durée totale de votre visite sera d'environ 2 à 3 heures.
- Veuillez vous assurer d'avoir **la liste des médicaments** de votre enfant, s'il y a lieu.
- Vous ne pouvez pas être accompagné d'autres enfants. Seul celui qui a un rendez-vous sera admis dans la salle d'évaluation.
- Bien qu'une solution sédatrice soit utilisée, il est recommandé que votre enfant soit fatigué lors de son arrivée pour l'évaluation. Si vous conduisez pour venir au rendez-vous, nous vous encourageons fortement à être accompagné d'une autre personne. Celle-ci pourra garder votre enfant réveillé et occupé pour toute la durée du trajet.
- De plus, nous vous suggérons d'apporter tout objet qui facilite le sommeil de votre enfant (sucé, couverture, jouet non bruyant, etc.).
- Vous devez apporter une poussette lors de la visite puisque votre enfant aura possiblement des difficultés temporaires d'équilibre à son réveil.
- Si votre enfant porte des boucles d'oreilles, vous devrez les retirer avant de l'endormir.